

J'AI ENCORE MES CAHIERS À CORRIGER

Patrice Heems
École Pierre & Marie Curie, Fresnes-sur-Escaut

À TROIS CARREAUX DE LA MARGE : INTRODUCTION

Ça a commencé comme ça : le 16 août 1892 au tribunal de Pontoise, Jean-Alexandre Seyès dépose le brevet de ce qui va devenir la réglure caractéristique de la papeterie scolaire française : un carré de 0,8 cm de côté découpé horizontalement en quatre espaces de 0,2 cm de haut¹. Il ne restera plus qu'à ajouter cette ligne verticale rouge qui séparera solennellement l'espace réservé au « Maître » de celui assigné aux élèves et délimitera la marge. Le cahier à « grands carreaux » est né.

Ce cahier est sans doute l'objet le plus résistant de l'histoire de l'école républicaine. La plume et l'encre ont disparu, la frise à colorier également. L'ardoise à craie est majoritairement remplacée par l'ardoise blanche pour « feutre effaçable à sec ». Le « Bon-point » n'est plus incontournable. Et même le tableau commence à être remis en question depuis l'apparition dans

1. Lire à ce sujet l'article très documenté de Brigitte Dancel, « Le cahier d'élève : approche historique », *Repères* n° 22, 2000.

certaines classes des TBI (Tableau Blanc Interactif) et autres ENI (Écran Numérique Interactif)². Mais le cahier est toujours là. Il n'est plus forcément là de la même manière qu'en 1960 : il sert parfois de simple support pour coller des exercices photocopiés. Il a un peu changé d'habillage : la couverture en carton où s'étaient sur la quatrième de couverture les tables de multiplications a largement été remplacée par celle en plastique. Les écoles ont beau de plus en plus souvent demander, sous la pression de l'institution, la labellisation EDD (Éducation au Développement Durable), le choix de rajouter encore un peu de plastique dans les poubelles se fait sans trop d'états d'âme. Il faut que le cahier, qui trainera dans le fond des cartables, qui sera rangé plus ou moins en force dans des casiers trop pleins, qui vivra des heures périlleuses sur des tables de cuisine entre le bol de céréales du petit frère, le pot de confiture et la tasse de café, il faut que ce cahier soit solide.

Le cahier fait parfois l'objet de discussions animées à propos du nombre de pages (peu de pages, cela suppose qu'on réactive plus souvent chez l'élève le plaisir ineffable du cahier tout neuf, tout propre, qui sent bon et qui donne envie de s'appliquer, mais beaucoup de pages, c'est moins d'en-tête à refaire). On discute également de la taille de la réglure : Seyès 2 millimètres ? 3 millimètres ? Quand faut-il passer de l'un à l'autre ?

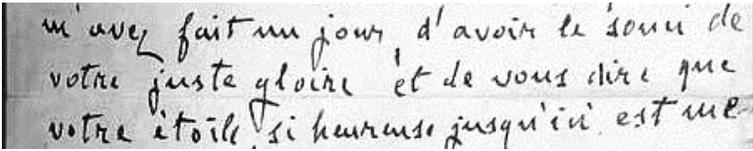
Bref on discute parfois, surtout au moment des commandes de fournitures scolaires, de petits détails d'apparence, mais la place centrale du cahier n'est jamais remise en cause.

À TROIS CARREAUX DE LA MARGE : ÉCRITURE

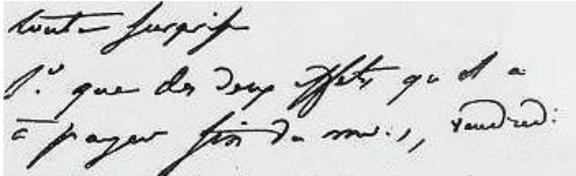
La première fonction de ce cahier à réglure Seyès, c'est d'aider les élèves à maîtriser les normes de l'écriture. Elle aidera notamment au respect de la sacrosainte hauteur des lettres : si le « l » et le « b » montent jusqu'à la troisième ligne bleue claire, le « d » et le « t » ne doivent pas dépasser la deuxième ligne bleue claire. C'est très important. Enfin il paraît. Parce que si l'on y réfléchit bien, cette histoire de hauteur des lettres, une fois que la réglure Seyès n'est plus utilisée pour être remplacée par la simple feuille blanche, cette obligation du respect de la hauteur des lettres, si essentiel dans l'apprentissage de l'écriture, elle est ma foi bien vite jetée par-dessus les moulins.

2. Même si la propension de ces objets à tomber en panne laisse supposer que le tableau a encore quelques belles années devant lui.

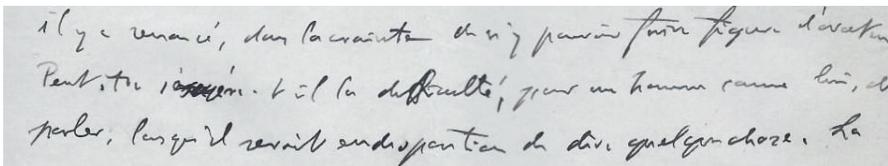
Il n'y a qu'à observer l'écriture d'Émile Zola³,



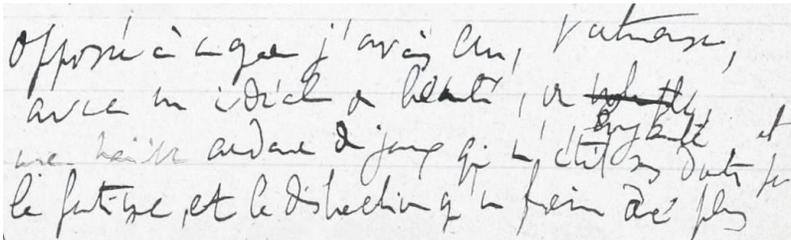
ou celle de Balzac,



celle de Clémenceau,



ou encore celle de Marcel Proust,



pour comprendre que la nécessité de la maîtrise du geste de l'écriture et surtout de sa norme est importante au cours de l'apprentissage, mais qu'elle n'est pas une fin en soi.

J'ai d'ailleurs le sentiment que l'école se calme un peu là-dessus. Malheureusement nos derniers ministres insistent sur la nécessité de « revenir aux fondamentaux » que sont lire, compter et... écrire. En mélangeant d'ailleurs un peu tout puisque comme on le voit dans les LSU (les Livrets Scolaires Universels qui remplacent les anciens bulletins), on

3. Les exemples reproduits ici viennent du site gallica.bnf.fr

considère que maîtriser les normes de l'écriture et produire un texte c'est la même chose. On devrait ainsi noter dans le LSU du petit Marcel Proust que, pour lui, la compétence « écrire » est « en cours d'acquisition » puisqu'il peut produire un texte long en respectant les règles de grammaire et d'orthographe mais qu'il écrit comme un cochon.

J'ai personnellement appris à écrire à la plume, comme tous les gens de mon âge ou presque (oui, je suis né au siècle dernier !). La bonne vieille plume Sergent Major et l'encre violette, le buvard publicitaire pour le chocolat Delespaul ou les gommes Mallat, tout cela n'est pas si vieux. En 1970, le stylo Bic était encore très mal vu dans les écoles. J'ai vécu cette période comme une grande souffrance. Dans la marge de mes cahiers, un laconique « Mal ! » écrit à l'encre rouge récompensait en général mes malheureux efforts. Et encore, je n'étais pas à plaindre : mon père, né en 1936, m'a raconté cent fois que la punition suprême lorsqu'il était en 7^è et qui tombait des lèvres du « Maître » comme un couperet était : « Mon ami, vous me ferez une ligne d'écriture ! » Il fallait recommencer et recommencer encore, parfois des dizaines de fois avant que les pleins, les déliés, ne soient enfin validés. L'apprentissage de l'écriture était clairement vu comme une punition.



Une norme donc. Une norme qu'il faut d'abord modéliser. Préparer les cahiers d'écriture, « faire les modèles » comme on dit, prend un temps considérable. C'est un acte qui fait partie de ces gestes quotidiens du métier de professeur-e des écoles, du métier d'instit⁵... C'est un geste fastidieux, qui demande de l'application. C'est un geste qui, pour certains, caractérise

-
4. Et oui, pendant très longtemps la 6^e et la 5^e venaient très logiquement après la 8^e et le 7^e...
 5. Devenir un jour professeur des écoles a certes modifié un peu mon salaire mais n'a strictement rien changé à mon métier. Qu'on me pardonne de rester attaché à cette ancienne appellation : je n'arrive pas à parler de mon travail sans utiliser le mot « instit »...

même la profession : on parle « d'écriture d'instit ». Et c'est vrai que mon « écriture d'instit » n'a rien à voir avec mon écriture ordinaire, celle qui me sert à prendre des notes, celle qui me servait, autrefois, à écrire mon courrier (aujourd'hui, comme tout le monde, j'envoie des mails.) Certains collègues prennent plaisir à accomplir ce geste. Pas moi ! Je ne peux pas préparer des modèles d'écriture sans imaginer un « Mal ! » à l'encre rouge qui viendrait sanctionner mon travail. Une fois les modèles faits, il convient de corriger le travail des élèves.

À TROIS CARREAUX DE LA MARGE : CORRECTION

[...]